

... par les présentes lettres et à perpétuité, Nous honorons le sus-dit Temple dédié à saint Martin ...

(Bref de S. S. PIE XI, Pape pour perpétuelle mémoire)



BREF DE S. S. PIE XI

PIE XI, Pape

POUR PERPÉTUELE MÉMOIRE

Dans la ville de Tours, sur l'antique tombeau de saint Martin, évêque et confesseur, s'élève maintenant une église neuve, dédiée à Dieu sous le vocable de ce Saint, qui, construite depuis quelques années, sera solennellement consacrée le mois de juillet prochain.

Naguère, au même lieu, existait une basilique très vaste, ornée d'œuvres remarquables, mais elle fut rasée à fleur de sol à la fin du dix-huitième siècle. A cette basilique accouraient, non seulement du diocèse de Tours, mais aussi des diverses provinces de France et même des pays étrangers, un grand nombre de chrétiens de toute condition désireux de visiter pieusement le tombeau glorieux du bienheureux Martin et d'obtenir l'intercession du saint Thaumaturge; parmi eux il faut mentionner plusieurs princes et rois et quelques-uns des pontifes romains Nos prédécesseurs qui enrichirent parfois le lieu de privilèges.

Dans cette église, pour montrer leur piété personnelle envers les reliques sacrées, plusieurs saints évêques de Tours et d'autres personnages illustres voulurent être inhumés après leur mort auprès du tombeau du Bienheureux, de sorte que les principaux souvenirs du diocèse sont liés au souvenir de l'antique basilique de Saint-Martin.

C'est du culte qui a entouré le tombeau de saint Martin, récemment retrouvé, grâce surtout au pieux chrétien Léon Dupont, mort à Tours en 1877, que le nouveau temple tire son origine; pour l'élever et l'achever on recueillit de partout une grosse somme d'argent provenant de nombreux donateurs. Ce saint édifice est remarquable non seulement par l'ampleur de sa masse, par la noblesse de sa structure, par l'importance de son mobilier sacré, mais par l'éclat d'un art magnifique. Actuellement plusieurs prêtres y accomplissent les offices religieux; mais pour accroître l'honneur du même temple, il serait désirable qu'on rétablisse plus tard l'ancien Chapitre Collégial qui s'adonnait jadis à la récitation de l'office

canonial et à l'exercice des fonctions ecclésiastiques près du tombeau de saint Martin, mais fut supprimé par la violence à la fin du XVII^e siècle. C'est pourquoi, comme Notre Vénérable Frère Albert Nègre, archevêque de Tours, Nous a instamment demandé d'élever la nouvelle église susdite à la dignité de Basilique Mineure, pour l'accroissement de la piété chrétienne et de l'honneur de l'antique archidiocèse de Tours, Nous, pour qui rien n'est plus cher que de voir grandir chaque jour la piété des chrétiens envers les Saints que l'Église

*honore déjà d'un culte public et ancien, Nous avons volontiers résolu d'accéder à ses désirs. Aussi après avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine, préposés à la Congrégation des Rites, de Notre propre mouvement, de science certaine, après mûre délibération et selon la plénitude de Notre pouvoir apostolique, par les présentes lettres et à perpétuité, Nous honorons le susdit temple dédié à saint Martin, évêque et confesseur, dans la ville de l'archidiocèse de Tours, à partir du jour de sa future consécration solennelle, de la dignité et du titre de **BASILIQUE MINEURE**, avec tous les honneurs, prérogatives, privilèges, indults qui appartiennent de droit aux Basiliques Mineures de Rome.*

Nous voulons que les présentes lettres soient et demeurent toujours fermes, valides et efficaces; qu'elles reçoivent et obtiennent perpétuellement tous leurs effets, et qu'elles aient pleine valeur maintenant et à l'avenir pour l'Église qu'elles concernent, qu'elles fassent autorité dans les jugements et les décisions de droit et que soit désormais

nul et non avenu tout ce qui pourrait être tenté de contraire à ces dispositions, sciemment ou non, par qui que ce soit et par quelque autorité que ce soit. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 5 juin de l'an 1925, de notre Pontificat le quatrième.

Pierre, Cardinal GASPARRI,
Secrétaire d'État.



Écusson de la Basilique Saint-Martin de Tours.